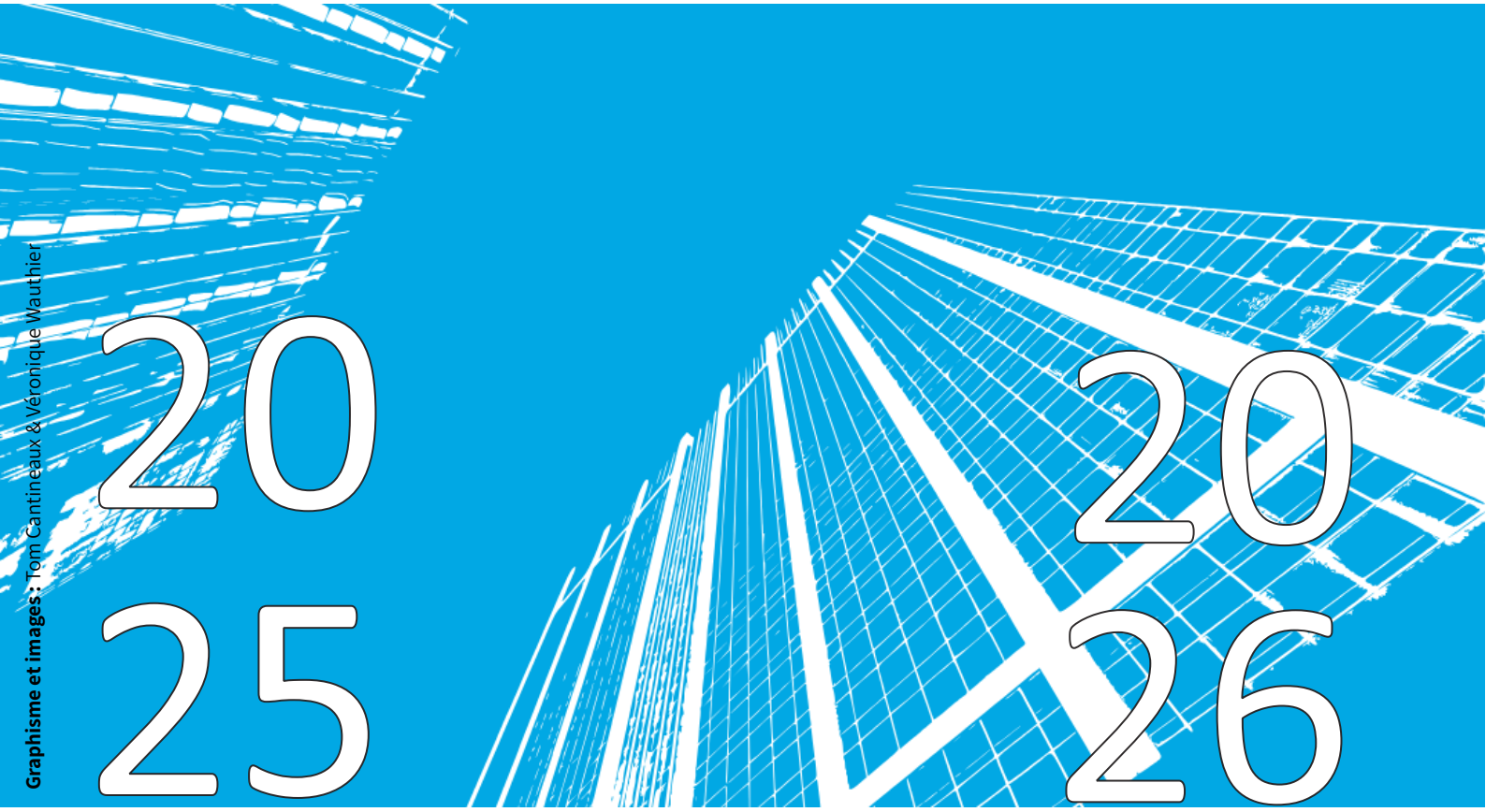

Graphisme et images : Tom Cantineaux & Véronique Wauthier

PROJETS DE RECHERCHE

Ce document propose une vue d'ensemble des projets de recherche réalisés au sein de la direction opérationnelle Criminologie de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie, en fournissant pour chacun d'entre eux une information succincte sur leurs objectifs, leurs méthodologies et leurs résultats.

NICC INCC

CONTENU

NOS AXES DE RECHERCHES

NOS PROJETS 2025-2026

AbsentRights	1
Be-ForIntel	2
Comité Scientifique Féminicides	3-4-5
Data CPVS	6
DIGIPOL	7-8
DOT	9
MDDH	10
MJ-RED	11
NT-FQI	12
PEN-ENV	13
PrisMob	14
QAP-CPVS	15
Recopeers	17-18
Récidive	19-20
SAFER-EU	21
TRAQ	22
WAL-ENV	23

PROJETS RÉCEMMENT CLÔTURÉS

CDJR	1
Crime Trends Belgium	2
Différenciation des fonctions	3
Exécutions des peines	4
FOR2-BioB	5
Internement	6
Médiation VS HDP	7
Mineur·es CPVS	8

NOS AXES DE RECHERCHE

Vous trouverez ici une brève description des différentes thématiques de recherches qui structurent le travail de la direction opérationnelle criminologie. Chacun de ces axes vous renverra vers une série de projets de recherche, terminés ou en cours, ainsi que vers les chercheurs qui s'y investissent.

Banques de données de la justice

Au vu de sa position au sein du SPF Justice, l'INCC a été amené à développer une expertise particulière en ce qui concerne, d'une part, l'appui à la production de données statistiques sur la base des banques de données informatisées existantes et, d'autre part, l'exploitation de ces bases de données à des fins de recherche scientifique relative au fonctionnement du système de justice pénale. La question de l'articulation et de l'intégration de données issues de différentes bases est également particulièrement étudiée. Cet axe concerne donc, de façon transversale, un ensemble de recherches, portant sur des domaines divers de la justice pénale, mais qui ont en commun de développer ce type d'expertise. (En savoir plus ici)

Causes de, réponse à, la criminalité et déviance

Cet axe de recherche vise à étudier les causes et les processus qui participent au passage à l'acte infractionnel ou déviant ainsi que la réaction sociale. Les objets de recherche actuels traitent entre autres des taux de récidive après une mesure pénale ou encore des mesures et initiatives politiques qui visent à prévenir la délinquance comme à soutenir le désengagement d'une carrière délinquante. Les projets actuellement en cours s'intéressent autant à la prévention et l'intervention qu'à l'étude des causes et processus qui participent au passage à l'acte, à la récidive et à la désistance. (En savoir plus ici)

Investigation policière et judiciaire

Depuis la création du département de criminologie, des recherches sont régulièrement menées sur la phase préliminaire du procès pénal. Ces recherches portent tantôt sur certains de ses acteurs (e.g., le juge d'instruction, les greffiers, les experts), tantôt sur des outils ou technologies mobilisées durant les enquêtes (e.g., polygraphe, ADN, méthodes particulières), tantôt encore sur certaines pratiques développées dans les enquêtes (e.g., gestion de l'information, recherche proactive). L'intérêt d'une capitalisation des savoirs autour de l'investigation policière et judiciaire est de mener une réflexion transversale autour de la normalisation des pratiques, des institutions, des pratiques prétoriennes, du statut des acteurs, des discours, etc. mais également sur les ressources théoriques et sur les méthodes de recherches mobilisées autour de ces questions. (En savoir plus ici)

Jeunesse, famille et justice

Les recherches développées dans cet axe s'intéressent à des acteurs particuliers (mineurs, jeunes adultes, familles), à des systèmes d'intervention sociale et judiciaire (aide à la jeunesse-jongeren welzijn, justice des mineurs, futur tribunal de la famille) et aux interactions entre les deux. Elles portent tant sur les entrées dans le système (signalements des mineurs aux parquets de la jeunesse par exemple) que sur le fonctionnement du système (e.g., logiques décisionnelles des tribunaux de la jeunesse, pratiques de dessaisissement). (En savoir plus ici)

Justice et management

Cet axe de recherche traduit l'intérêt porté aux enjeux soulevés par le large développement contemporain au sein des services publics, dont ceux relevant de la justice pénale, d'un souci gestionnaire d'optimalisation, de rationalisation des coûts, d'assurance de la qualité des prestations et de service à leur clientèle. De par son caractère transversal, cet axe concerne un ensemble de travaux menés à l'INCC, ayant pour point commun de s'interroger sur ce que l'approche managériale fait faire à la justice pénale (à ses acteurs, à ses discours, à ses pratiques, etc.). (En savoir plus ici)

Justice réparatrice

La justice réparatrice – ou restauratrice – est un courant théorique et pratique qui s'est fortement développé au cours des vingt dernières années. Il se centre sur l'infraction comme événement à l'occasion duquel survient un dommage, lequel doit être réparé. La médiation pénale, la peine de travail, les travaux d'intérêt général, la prise en compte d'une dimension réparatrice tout au long du processus répressif sont quelques-unes des réformes qui découlent de ce mouvement. Nos chercheurs se sont donc penchés sur ces questions, principalement au travers de recherches portant sur la médiation pénale et sur le mouvement de la justice réparatrice en lui-même. (En savoir plus ici)

Maisons de justice

La recherche sur les maisons de justice porte sur les missions qui leur sont confiées par des autorités judiciaires ou administratives, ainsi que sur les personnes que ces missions concernent (en ce compris les victimes) ; elle éclaire de ce fait la diversité des filières pénales, à tous les stades de l'administration de la justice, en portant par exemple sur la médiation pénale, la libération sous conditions ou encore, la surveillance électronique. (En savoir plus ici)

Peines et mesures

Cet axe de recherche concerne le large éventail des peines et mesures qui peuvent être prononcées à l'égard d'inculpés mineurs ou majeurs. Il s'agit d'étudier aussi bien la détermination mais également l'exécution des peines et mesures (e.g., détention préventive, emprisonnement, surveillance électronique, internement). Les projets de recherche traitent de thématiques diversifiées, sous des angles de vue variables : description et explication des évolutions en termes d'application, étude des pratiques relatives au processus décisionnel, simulations des effets potentiels de politiques en préparation, évaluation d'une réglementation ou de pratiques, étude d'un dispositif normatif, etc. (En savoir plus ici)

Politique des poursuites

Cet axe de recherche rassemble les études portant sur la phase d'activité du système de justice pénale relevant du Ministère public. Diverses thématiques peuvent être concernées dans ce cadre, ressortant de la politique des parquets, des processus décisionnels, ou des pratiques effectives à ce stade de la procédure, que ce soit à l'égard d'une catégorie de population particulière (comme les mineurs d'âge) ou à l'égard d'un type d'infraction spécifique (violences conjugales par exemple). Ce type de recherche peut relever directement d'une demande d'évaluation formulée par le Collège des procureurs généraux. (En savoir plus ici)

Victimes

La problématique des victimes a connu un intérêt croissant au cours des années 1990. Aujourd'hui, elle est présente dans le système répressif au travers de processus réparateurs, de structures d'accueil, de la prise en compte de leurs besoins et demandes au cours de l'instruction ou encore au travers d'institutions de coordination comme le Forum national pour une politique en faveur des victimes. Ce retour d'une partie « oubliée » du jeu répressif a fait l'objet de l'attention de l'INCC. (En savoir plus ici)

AXES DE RECHERCHE PAR PROJETS

	Justice et Management	Maisons de justice	Jeunesse, famille et justice	Victimes	Justice réparatrice	Peines et mesures	Bases de données de la justice	Causes de, réponses à, la criminalité et déviance	Investigation policière et judiciaire	Politique des poursuites
AbsentRights	X					X				
Be-ForIntel									X	
CDJR									X	
Crime Trends Belgium							X			
Comité Scientifique Féminicides				X						
Data CPVS				X						
FUNDIF						X				
DIGIPOL									X	
DOT							X			
Exécution des peines						X				
For2-BioB									X	

AXES DE RECHERCHE PAR PROJETS

	Justice et Management	Maisons de justice	Jeunesse, famille et justice	Victimes	Justice réparatrice	Peines et mesures	Bases de données de la justice	Causes de, réponses à, la criminalité et déviance	Investigation policière et judiciaire	Politique des poursuites
Internement	X					X	X			
MJ ReD		X				X		X		X
MDDH						X				
Médiation VS HDP				X	X					
Mineur·es CPVS				X						
NT-FQI			X							X
PEN-ENV	X					X	X			
Polygraphe									X	
Prismob						X				
QAP-CPVS				X					X	
Récidive		X								X
RECOPEERS						X				
REGUIDE	X	X				X				

Révocations						X				X
SAFER-EU	X						X			
TRAQ				X					X	
WAL-ENV	X							X		X

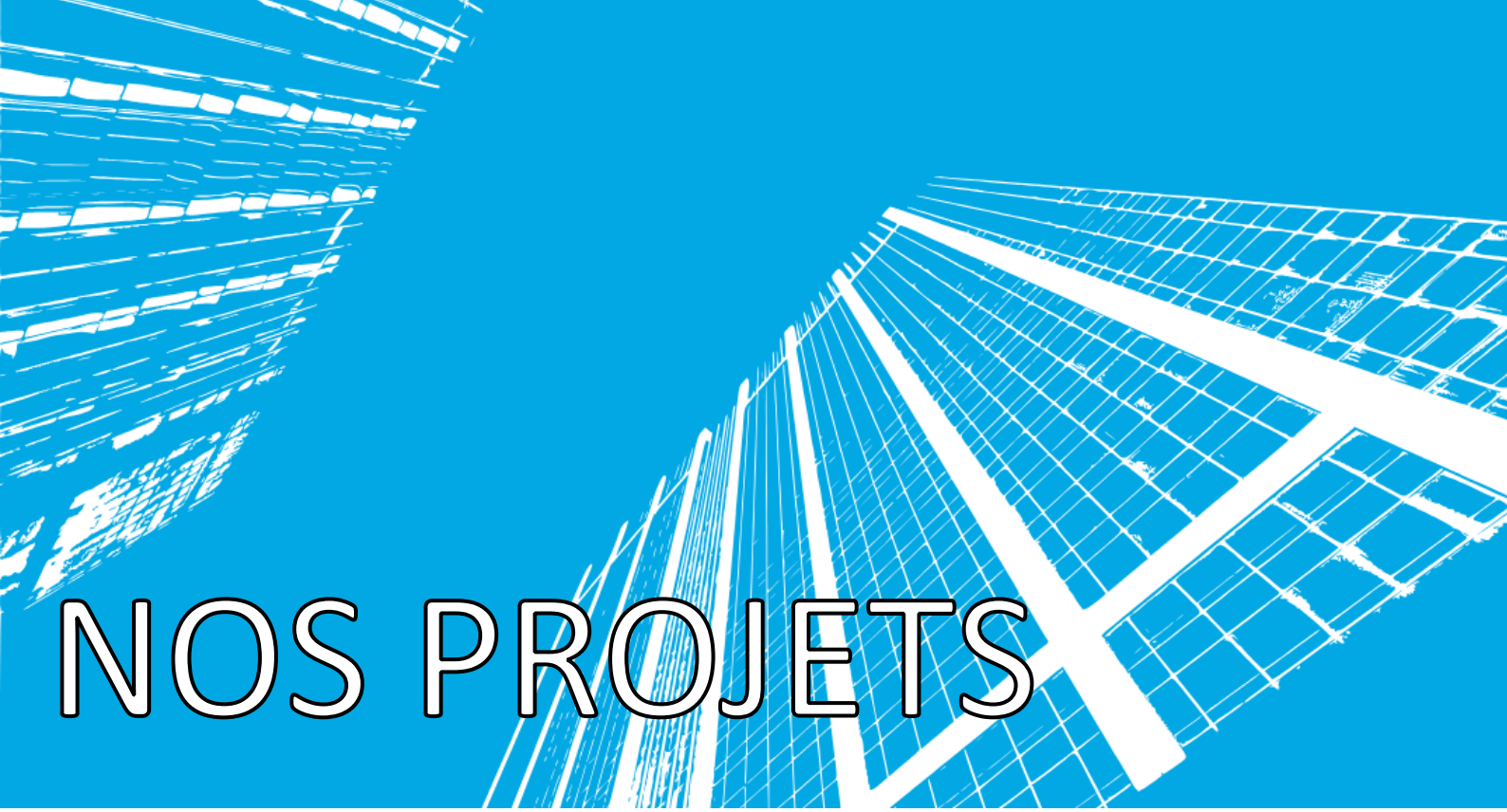

NOS PROJETS

2025-2026

AbsentRights

Absent Rights? Reinforcing the right to presence at trial as a foundation for mutual trust.

Alexia Jonckheere, Eric Maes, Philip Daeninck

01-12-2025 – 30-11-27

Cette recherche vise à examiner les droits dont disposent les personnes suspectées d'infractions lorsqu'elles sont absentes à leur procès, d'une part en interrogeant les obligations de l'Etat quant à l'organisation d'un procès contradictoire - toute personne ayant bien entendu le doit d'assister à son propre procès - et, d'autre part en examinant les voies de recours dont disposent les personnes concernées lorsqu'elles ont été condamnées par défaut.

Mots-clés : Procédure pénale – droits de la défence – droits des personnes absentes à leur procès

Partenaires : Fair Trials
Financement : Union Européenne dans le cadre du programme JUST
Délivrables : Rapport de recherche et journée d'étude
En savoir plus : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

BE-FORINTEL

Building the foundations of a Forensic Intelligence tool in Belgium

Bertrand Renard, Fabrice Gason, Caroline Stappers, Maxime Mauquoy, Christophe Vandeviver & Tom Vander Beken (UGent), Olivier Ribaux (UNIL), Dayle Layton Harvey et Kuralarasan Kumar (UGent)

01-12-2022 – 31-05-26

Le projet Be-ForIntel a pour objectif d'examiner comment et sous quelles conditions une approche de renseignement forensique peut être implémentée en Belgique. Nous identifions à cet effet trois objectifs complémentaires :

Le premier objectif est la cartographie des organisations et institutions qui génèrent des données forensiques en Belgique.

La deuxième partie du projet évaluera la faisabilité et la plus-value de la création d'un outil de renseignement forensique national qui relie entre elles toutes les données forensiques pertinentes disponibles en Belgique.

La troisième et dernière étape de la recherche entend traduire les deux premiers objectifs en lignes directrices précises pour les acteurs du domaine (par exemple les magistrats, officiers de police, experts médicolégaux) de manière à mettre à leur disposition une feuille de route pour la mise en œuvre pratique d'un outil de renseignement forensique en Belgique.

Mots-clés : Renseignement forensique – Gestion de l'information policière – Données d'expertise judiciaire

Partenaires : UGent, Université de Lausanne (CH)
Financement : SPF Justice & BELSPO
Délivrables : Rapport, articles scientifiques, conférences
En savoir plus : /

Comité scientifique pour l'analyse des féminicides et des homicides liés au genre

Anne Lemonne, Coline Remacle, Sarah Van Praet, Véronique Wauthier

01-10-2025 – à durée indéterminée

Le Comité scientifique pour l'analyse des féminicides et des homicides liés au genre (ci-après, Comité sientifique) a été créé par la loi du 13 juillet 2023 relative à la prévention et à la lutte contre les féminicides et les homicides liés au genre et les violences qui les précèdent (la loi #StopFéminicides) et l'arrêté royal du 26 avril 2024 portant création d'un Comité scientifique pour l'analyse des féminicides et des homicides liés au genre.

S'appuyant sur les modèles des Domestic Homicide Reviews (DHRs), il a pour mandat d'analyser rétrospectivement et qualitativement des cas individuels de féminicides et d'homicides fondés sur le genre en vue d'améliorer les connaissances des dynamiques menant à ces phénomènes ainsi que leurs prises en charge et de formuler des recommandations structurelles visant à améliorer les politiques publiques.

La mise en place du Comité scientifique s'inscrit dans un contexte plus large impulsé par la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite Convention d'Istanbul), ratifiée par la Belgique en 2016. Elle est toutefois également le fruit d'un plaidoyer féministe soutenu, conjugué à une dynamique politique significative, qui a conduit à l'adoption d'un plan d'action national ambitieux en 2021 (PAN 2021-2025), à la suite du premier rapport du Groupe d'experts sur l'action contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) évaluant la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.

Ses contours ont par ailleurs été définis sur la base d'une recherche exploratoire, menée par l'INCC, visant l'élaboration d'une méthodologie

d’analyse rétrospective des cas de féminicide en Belgique (Bauwens et al., 2023).

Le Comité scientifique est opérationnel depuis le 1er octobre 2025.

Le Comité scientifique est structuré autour d’une présidence et d’un secrétariat assurée par l’INCC et de sept membres permanents et de leurs suppléants désignés par les institutions suivantes : le Conseil supérieur de la Justice, le Collège des procureurs généraux, l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes (IEFH) ainsi que les services de police, à travers un représentant de la police locale et un représentant de la police fédérale.

Les membres permanents et leurs suppléants sont nommés par le ministre en charge de l’égalité des genres, de l’égalité des chances et de la diversité pour une durée de 6 ans, renouvelable une fois.

Le Comité scientifique est chargé de publier annuellement deux rapports distincts. Le premier est un rapport anonymisé présentant les analyses réalisées ainsi que des recommandations visant à améliorer et à renforcer la politique belge en matière de violence de genre. Le second est un rapport de travail annuel décrivant le fonctionnement du Comité scientifique.

Ces rapports sont transmis par la présidence du Comité scientifique aux ministres compétents, à savoir le ministre en charge de l’égalité des genres, de l’égalité des chances et de la diversité, le ministre de la Justice, ainsi que le ministre de l’Intérieur.

Le Comité scientifique constitue une structure de concertation organisée au sens de l’article 458ter du Code pénal. À ce titre, ses membres sont tenus au respect du secret professionnel pour toute information confidentielle échangée dans le cadre de leurs échanges. Le Comité est en outre soumis au respect des règles applicables en matière de traitement des données à caractère personnel.

Mots-clés : féminicides – analyses rétrospectives – violences de genre – recherche qualitative - victimes

Partenaires : IEFH

Financement : IEFH

Délivrables : rapports annuels

En savoir plus : Info.comitefem@just.fgov.be

Data CPVS

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Bertrand Renard, Caroline Stappers, Clio Lambrechts

01-01-2022 – 31-12-27

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) a désigné l'INCC comme responsable du traitement des données collectées par les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS). Un CPVS est un centre où les victimes de violences sexuelles (en phase aiguë) peuvent se rendre ou être orientées pour un examen médical et médico-légal, un suivi psychologique et le dépôt d'une plainte. Il existe actuellement 10 CPVS en Belgique.

Mots-clés : CPVS – Violences sexuelles – Victimes

Partenaires : /
Financement : L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)
Délivrables : Rapports annuels et factsheets
En savoir plus : Les CPVS en chiffres

DIGIPOL

Digitalizing the police: internal and external challenges for the police organization in an inclusive society

Carrol Tange, Bertrand Renard, Nawal Bensaïd, Sarah Van Praet, Sofie De Kimpe & Lucas Melgaço (VUB), Maïté Maskens & Sybille Smeets (ULB), Lies Vande Meulebroucke (VUB), Kevin Emplit (ULB)

01-12-2022 – 30-11-26

La recherche DIGIPOL a pour but d'étudier comment le processus de digitalisation au moyen de technologies telles que les caméras corporelles, les terminaux mobiles et les applications telles que Focus, ou encore les applications d'analyse, affectent le travail quotidien de la police locale belge. De plus, elle vise à développer une meilleure compréhension de la manière dont l'émergence de la technologie dans l'organisation policière change l'environnement et les conditions de travail, les relations internes de travail et les relations entre la police et le public.

Une attention particulière sera réservée à la manière dont la technologie devrait contribuer d'une part à l'efficience de la police, d'autre part à la légitimité de la police. Au sein d'une société inclusive, les relations police-public sont des terreaux importants pour la confiance dans l'État et dans la police. Le projet interroge la manière dont l'expansion des interactions médiées par la technologie affecte tant la légitimité organisationnelle que la légitimité policière dans son ensemble.

Les objectifs de DIGIPOL sont triples : (1) Comprendre le processus de digitalisation, i.e., comment la technologie est incorporée dans les organisations policières, leurs stratégies et processus de travail, tant au niveau local qu'au niveau fédéral, et son impact sur la justice organisationnelle. (2) Comprendre la nature changeante du travail quotidien des policiers de première ligne, leurs conditions de travail et les relations hiérarchiques internes à l'ère digitale. (3) Comprendre les usages de la technologie dans les activités policières de base des

policiers de première ligne et comment cela affecte le ‘travail policier’ et les relations entre police et citoyens.

Mots-clés : Police – Technologies digitales – Justice procédurale – Justice organisationnelle – Légitimité

Partenaires : VUB & ULB
Financement : BELSPO
Délivrables : Rapports, publications, présentations
En savoir plus : DIGIPOL (INCC)

DOT

Database on Offender Trajectories

Luc Robert, Eric Maes, Benjamin Mine, Patrick Jeuniaux, Philippe Huynen, Emilie Stetenfeld, Michaël Vande Velde, Samuel Waltener

15-09-2023 – 31-12-26

Ce projet vise à mettre en place une infrastructure de recherche qui servira de ressource pour les recherches futures de la Cellule Récidive et Carrières Criminelles (CReCC). Il poursuit trois objectifs principaux :

1. La mise en place d'une base de données (DOT) rassemblant les données du Casier judiciaire central et les données pénitentiaires (de la DG EPI : SIDIS-Greffe, et SIDIS-Suite) ;

2. Une étude de faisabilité de l'enrichissement de DOT au moyen de données extérieures à la justice : données des maisons de justice et des Justitiehuizen ; données médicales et de sécurité sociale ;

3. Le développement de nouveaux moniteurs de la récidive : un moniteur de la réincarcération (basé sur les données pénitentiaires), un moniteur basé sur l'intégration des données du Casier judiciaire et des données pénitentiaires et une extension d'un moniteur basé sur le Casier judiciaire.

Mots-clés : Base de données – Carrière criminelle – Récidive – Étude de faisabilité – Recidivism monotiring

Partenaires : /
Financement : BELSPO – IMPULS
Délivrables : BDD DOT, étude de faisabilité et outils pour monitoring
En savoir plus : DOT (INCC)

MDDH

Maisons de détention : une étude longitudinale

Eric Maes, Luc Robert, Benjamin Mine, Elien Goossens, Elodie Schils

2024 – 2029

Dans le contexte de la progression de l'implémentation des maisons de détention en tant que nouvelle forme de détention, cette étude vise à approfondir les connaissances scientifiques sur divers aspects des maisons de détention et de leurs (ex)résidents. Pour ce faire, elle procède à: une analyse de la littérature sur la détention à petite échelle ; une récolte des données sur la sélection des détenus dans les maisons de détention ; l'administration d'un questionnaire sur le climat de la détention et une enquête sur le plan de reclassement ainsi que les perspectives de réinsertion des détenus d'une maison de détention ; la réalisation des entretiens avec des (ex-)détenus qui sont libérés d'une maison de détention sur d'opportunités et difficultés dans leur processus de réinsertion ; et une étude sur les taux de récidive des personnes qui quittent les maisons de détention par rapport à (un groupe similaire de) personnes qui sont libérées de prisons ordinaires.

Mots-clés : Maison de détention – Prison – Climat de vie – Réintégration sociale – Récidive

Partenaires : /
Financement : DG EPI
Délivrables : Rapport intermédiaire, articles
En savoir plus : /

MJ–ReD

Maisons de justice : récidive et désistance

Luc Robert, Benjamin Mine, Eric Maes, Patrick Jeuniaux, Coline Remacle, Louise Marsia, Elodie Schils, Fanny Dalem, Michaël Vande Velde

01-04-2024 – 31-12-27

L'étude vise à examiner les effets des interventions judiciaires sur la récidive ou la carrière criminelle et à déterminer si elles favorisent ou non les sorties de parcours délinquants des personnes condamnées (désengagement délinquant, désistance). Cette étude s'ancre dans une exploitation des bases de données des Maisons de Justice francophones (MJ) et de la Direction de Surveillance Électronique (DSE).

Ce projet se base sur l'articulation entre : une démarche quantitative au travers d'analyses statistiques de bases de données ; et une approche qualitative des trajectoires de vie des justiciables au travers d'entretiens et d'analyses de dossiers.

Mots-clés : Maisons de Justice – Récidive – Carrière criminelle – Désistance – Parcours criminels

Partenaires : /
Financement : Fédération Wallonie Bruxelles – Maisons de Justice
Délivrables : /
En savoir plus : /

NT FQI

Nouvelles Tendances en matière de Faits Qualifiés Infractions

Nadege Brassine, Dieter Burssens, Isabelle Detry, Clara Sohy

01-11-2025 – 31-07-27

Le projet NT FQI a pour objectif principal d'identifier de nouvelles tendances concernant l'entrée et la progression des dossiers au sein des parquets de la jeunesse en Wallonie et à Bruxelles. Il comprend une analyse quantitative des données provenant de ces parquets, complétée par une contextualisation plus large des chiffres à partir d'autres sources pertinentes ainsi que par une enquête auprès des magistrats des parquets de la jeunesse et des focus groups avec des acteurs-clé qui interviennent auprès des mineurs en conflit avec la loi.

Par ailleurs, le projet recueille les connaissances disponibles sur l'offre actuelle de mesures à l'égard des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction. Cela s'effectue au moyen d'une scoping review portant sur les recherches empiriques réalisées relativement à la prise en charge de la délinquance juvénile par les tribunaux de la jeunesse/au sein de la Justice des mineurs en Belgique.

Mots-clés : Délinquance juvénile – Parquets de la jeunesse – Mesures protectionnelles

Partenaires : /

Financement : Communauté française, Fédération Wallonie-Bruxelles

Délivrables : rapports

En savoir plus : /

PEN-ENV

La pénalité environnementale

Alexia Jonckheere en collaboration avec (pour l'analyse du casier judiciaire) Benjamin Mine et Michaël Vande Velde

01-09-2018 – (...)

S'inscrivant dans la perspective de la Green Criminology, le projet de recherche entend interroger le recours au pénal en vue de la protection de l'environnement naturel en Belgique. Il s'agit notamment de dresser une cartographie des acteurs interagissant en vue de la répression des infractions environnementales, d'analyser les ressorts de l'action publique en matière d'environnement, en interrogeant plus spécifiquement le rôle des associations environnementales et des savoirs experts et enfin, d'étudier le recours au pénal, par une étude des voies d'entrée des dossiers auprès des acteurs compétents, du traitement de ces dossiers et enfin, des sanctions imposées, à travers l'analyse d'une extraction de la base de données du casier judiciaire.

Mots-clés : Environnement – Pénalité – Casier judiciaire – Sanctions administratives

Partenaires : /
Financement : INCC
Délivrables : Articles, conférence
En savoir plus : /

PrisMob

Mutation des constructions sociales de l'espace-temps et de la mobilité. Émergence d'un nouveau registre de légitimation applicable à la prison.

Christophe Mincke, Jean-Pierre Delchambre (UCL-Saint-Louis), Vincent Kaufmann (EPFL), Olivier Milhaud (Paris, Sorbonne)

01-10-2018 – 31-12-26

La recherche prend place dans le cadre du mouvement émergent des "géographies carcérales" et entend questionner le rapport à la mobilité de la prison et, plus spécifiquement, l'usage de la thématique de la mobilité pour légitimer la peine privative de liberté.

Pour ce faire, l'ambition est de formaliser le rapport contemporain à la mobilité dans ses relations aux représentations sociales de l'espace-temps et de la mobilité, mais aussi dans ses aspects normatifs. Ce dernier point est abordé sous l'angle de l'analyse des injonctions à la mobilité (matérielle ou non).

Dans sa partie empirique, la recherche a pour objectif l'analyse des travaux préparatoires de la loi de principes (loi pénitentiaire) de 2005, en tant que discours officiel et construit à propos de l'avenir de la peine privative de liberté. Il s'agit plus spécifiquement de déterminer dans quelle mesure l'invocation de la mobilité (autonomie, ouverture, gestion de soi, prise d'initiative, inflexion des trajectoires individuelles, etc.) sert de socle à la conception d'une prison conçue comme (à nouveau) légitime.

La thèse est en phase de finalisation. La soutenance est programmée au 2 octobre prochain.

Mots-clés : Prison – Mobilité – Loi pénitentiaire – Idéal mobilitaire

Partenaires : UCL – Saint-Louis Bruxelles
Financement : /
Délivrables : 4 articles constituant une thèse de doctorat sur articles
En savoir plus : /

QAP-CPVS

Recherche sur la qualité de l'audition policière dans le cadre des dossiers CPVS : de l'écoute de la victime à la transcription et aux usages judiciaires de son récit

Caroline De Man , Anne Lemonne , Bertrand Renard

01-01-2026 – 31-12-27

Près de dix ans après l'ouverture des premiers Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) en Belgique, son déploiement géographique se poursuit.

Le dispositif CPVS tend à démontrer qu'il répond à une attente forte, tant de nombreuses victimes de violences sexuelles - mineures comme majeures - que de professionnel·les de divers secteurs (santé, accompagnement psychosocial, scolaire, etc) souvent insuffisamment outillé·es pour répondre aux besoins spécifiques de ces victimes.

Le partenariat hôpital-police-parquet que constitue chaque CPVS développe progressivement de nouvelles modalités de collaboration et d'acquisition d'expertises dans la prise en charge des victimes de violences sexuelles. .

Dans le cadre de ce projet, il s'agit de s'intéresser, au partenaire police à travers l'activité des Inspecteur·rices Violences Sexuelles (IVS), le personnel spécialement formé à l'audition des victimes de violences sexuelles prises en charge par un CPVS. Par ailleurs, l'expérience des auditions policières qu'ont les victimes de violences sexuelles sera aussi investiguée. Ce projet répond à une préoccupation des IVS quant à l'incidence de leur spécialisation sur cette collaboration et plus spécifiquement sur leur contribution aux objectifs des CPVS qui sont de lutter contre les violences sexuelles par l'amélioration du traitement des victimes et par l'augmentation de la collecte des plaintes et des poursuites pénales.

Dans cett optique, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) a confié à l'INCC une recherche portant sur la Qualité de l'Audition Policière dans le cadre des dossiers CPVS (QAP-CPVS), en s'intéressant

tant aux pratiques policières de l'audition et de sa transcription qu'aux usages qu'en feront d'autres acteurs judiciaires concernés.

Mots-clés : CPVS - Violence sexuelle – Victime - Audition policière

Partenaires : /
Financement : IEFH
Délivrables : Rapport intermédiaire, rapport final
En savoir plus : /

RECOPEERS

RECOvery and PEER Support in substance use treatment

Elodie Schils, Luc Robert, Geneviève Gieseler

15-09-2025 – 15-06-27

Les missions/objectifs principaux du projet RECO-PEERS sont :

- Acquérir une bonne connaissance de la littérature et des bonnes pratiques relatives à l'implémentation et au travail des experts du vécu dans les soins de santé mentale (au sens large) au sein de la société mais également en prison
- Cartographier le travail actuel des experts de vécu dans le contexte des soins de santé mentale (y compris traitement des assuétudes) et en prison
- Evaluer l'implémentation de ces professionnels au sein des projets drogue&détention menés dans les prisons belges
- Développer un cadre politique pour l'intégration structurelle des experts de vécu dans le domaine de la prise en charge des assuétudes et en contexte carcéral

Ces objectifs seront poursuivis à l'aide d'une méthodologie de recherche mixte, réparties sur six work packages. Tout au long de la recherche, une collaboration sera mise en place avec un co-chercheur disposant d'une expérience en tant qu'expert du vécu (ou pair aidant). Cette recherche vise à fournir un aperçu scientifiquement fondé des facteurs qui favorisent et/ou entravent l'implémentation d'experts du vécu dans divers contextes de soins axés sur la prise en charge des assuétudes. Elle examinera comment le soutien, le travail des experts du vécu est perçu tant par les personnes qui en bénéficient que par les autres parties prenantes. En outre, une série de recommandations politiques et de lignes directrices (evidence-based) concernant le rôle institutionnel des experts du vécu dans la prise en charge des assuétudes ainsi qu'en contexte carcéral seront formulées.

Mots-clés : Prison - Peer support - Recovery - Substance use - Treatment

Partenaires : UGent, HOGENT

Financement : BELSPO, SPF Santé Publique

Délivrables : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

En savoir plus : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Récidive après accompagnement par les maisons de justice : première étude à grande échelle en Flandre

Fanny Dalem, Michaël Vande Velde, Melisa Muric, Eric Maes, Luc Robert

15-11-2025 – 31-12-27

Cette étude a été commandée par l'Agentschap Justitie en Handhaving (AJH).

L'étude poursuit deux grands objectifs : d'une part, une analyse descriptive de la prévalence de la récidive et, d'autre part, une étude de l'efficacité de la probation et de la peine du travail autonome sur la base d'une recherche quasi expérimentale.

Les données utilisées pour cette étude sont issues du SIPAR et reliées aux données du Casier Judiciaire Central et du SIDIS-Suite.

Dans la partie descriptive, des réponses sont recherchées aux questions de recherche suivantes :

Quel est le profil des justiciables qui ont été suivis au fil du temps par les maisons de justice, ventilé par mission pénale ?

Quelle est la prévalence de la récidive chez les justiciables qui ont été suivis par les maisons de justice, ventilée par mission pénale ? En cas de récidive : quelle est la nature (type de faits), la rapidité (après quelle période), la fréquence (nombre de faits/condamnations) de la récidive et quelle conséquence (peine/mesure) a été donnée?

Quelles sont les différences entre les justiciables qui ne récidivent pas et ceux qui récidivent, comparés par mission pénale ?

Pour l'étude sur l'efficacité, sur la base d'analyses statistiques quasi expérimentales, des réponses sont recherchées aux questions de recherche suivantes :

Dans quelle mesure l'accompagnement probatoire par une maison de justice a-t-il un effet positif sur la récidive par rapport à un groupe de comparaison présentant des caractéristiques de profil similaires qui a reçu une autre peine ou mesure (à préciser) ?

Dans quelle mesure une peine de travail autonome a-t-elle un effet positif sur la récidive par rapport à un groupe de comparaison présentant des caractéristiques similaires et ayant reçu une autre peine ou mesure (à préciser) ?

En outre, une revue systématique sera réalisée sur l'effet de la probation sur la récidive.

Mots-clés : récidive – maisons de justice – accompagnement – probation – peine autonome de travail

Partenaires : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Financement : Agentschap Justitie en Handhaving (AJH)
Délivrables : analyse descriptive ; analyses quasi expérimentales
En savoir plus : /

SAFER-EU

Strengthening evidence-based Approaches and Fostering judicial cooperation for the prevention of terrorism, violent Extremism and Radicalization in Europe

Benjamin Mine, Isabelle Detry, Patrick Jeuniaux, Eric Maes, Maxime Windal, Elanie Rodermond, Merel De Nijs

01-01-2025 – 31-12-26

S'appuyant sur la collaboration précédemment établie dans le contexte de la base de données européenne des condamnés pour terrorisme (EDT) et de l'outil d'évaluation du risque d'extrémisme violent (VERA-2R), le projet vise à développer une approche fondée sur des données empiriques probantes, à favoriser la collaboration dans la gestion et l'évaluation de groupes distincts de délinquants terroristes et extrémistes violents, ainsi qu'à faire progresser les programmes de prévention et d'intervention existants. Pour atteindre ces objectifs, le projet entend (1) examiner les facteurs protecteurs et les facteurs de risque de différents sous-groupes de délinquants terroristes condamnés, (2) enrichir l'EDT avec des informations relatives aux délinquants extrémistes violents condamnés (EDT-VEO), (3) appliquer le VERA-2R à des sous-groupes distincts de délinquants terroristes et extrémistes violents et faire des recommandations pour les futures versions de l'instrument et (4) promouvoir une approche européenne commune par la diffusion des résultats, l'échange de savoir-faire et la formation.

Mots-clés : Terrorisme – Extrémisme violent – Base de données de la jsutice – Vera2R

Partenaires : Netherlands Institute for the Study of Crime and Law Enforcement (NSCR), Direction Générale des établissements pénitentiaires (DGEPI), The Netherlands Institute of Forensic Psychiatry and Psychology (NIFP)
Financement : Commission européenne
Délivrables : Article scientifique et colloque
En savoir plus : /

TRAQ

Trafic Analyses Qualitatives

Carrol Tange, Olga Petintseva, Jessy Carton & Lotta Van der Meulen (Myria), Jolien Tegenbos (Myria)

01-01-2024 – 31-03-26

Le trafic aggravé des êtres humains est un crime grave susceptible de mettre en danger les personnes impliquées. Mais qui sont ces victimes du trafic ? Comment entrent-elles en contact avec les services de police, les magistrats et les centres d'accueil ? Et comment peuvent-elles contribuer à l'enquête et à la poursuite de faits de trafic ? Pour répondre à ces questions, Myria, le Centre fédéral Migration, en collaboration avec l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC), a lancé le projet de recherche TRAQ (Trafic Analyses Qualitatives) avec le soutien du Fonds de la sécurité intérieure de l'Union européenne (UE).

Le projet TRAQ vise à stimuler la lutte contre le trafic des êtres humains par le biais d'une recherche qualitative sur les profils des victimes de trafic et leurs contacts avec les services de première ligne.

Basé sur un dialogue avec les acteurs de terrain (services de police, magistrats et centres d'accueil), le projet vise plus spécifiquement à : (1) Mieux comprendre les profils des victimes du trafic des êtres humains et leurs contacts avec les services de première ligne ;

(2) Identifier les défis et les bonnes pratiques dans l'interaction des services de première ligne avec les victimes de trafic ; (3) Informer et sensibiliser les parties prenantes sur les profils des victimes de trafic et les modalités de leurs contacts avec les services de première ligne.

Mots-clés : Trafic des êtres humains – Victimes

Partenaires : Myria (Centre fédéral migration)
Financement : Internal Security Fund (Union européenne)
Délivrables : Rapport, publication, présentations
En savoir plus : Présentation (myria.be) / INCC - Traq

WAL-ENV

Accompagnement scientifique de l'évaluation de la stratégie wallonne de politique répressive environnementale et mise en œuvre de recherches portant sur les politiques publiques y relatives

Alexia Jonckheere, Valentine Mahieu

01-01-2022 – 31-12-26

Projet de 5 ans financé par le gouvernement wallon et consistant à mettre en place un accompagnement scientifique de l'évaluation de la « stratégie wallonne de politique répressive environnementale », ainsi que de mener des recherches sur des politiques publiques y relatives.

Le programme privilégie une approche compréhensive qui mobilise à la fois des données qualitatives et quantitatives afin d'étudier la mise en œuvre de l'action publique. Un phasage des activités de recherche a été réalisé mais est amené à évoluer au regard des données collectées, des attentes et des besoins exprimés par les partenaires et des questionnements qui émergeront au fil du travail.

Ont été analysés à ce stade : (1) les acteurs et les services concourant à la répression des infractions environnementales en Wallonie, (2) l'action du fonctionnaire sanctionnateur, (3) les données enregistrées dans les bases de données de la Région wallonne, (4) la construction d'indicateurs de suivi de la répression environnementale en Région wallonne, (5) les infractions déclassées, (6) l'activité de contrôle des permis d'environnement et (7) l'activité de contrôle des exploitant·es d'animaux de compagnie.

Mots-clés : Politique/action publique – Wallonie – Délinquance environnementale – Répression administrative/pénale

Partenaires : /
Financement : Gouvernement wallon
Délivrables : Rapports techniques, conférences, articles
En savoir plus : /

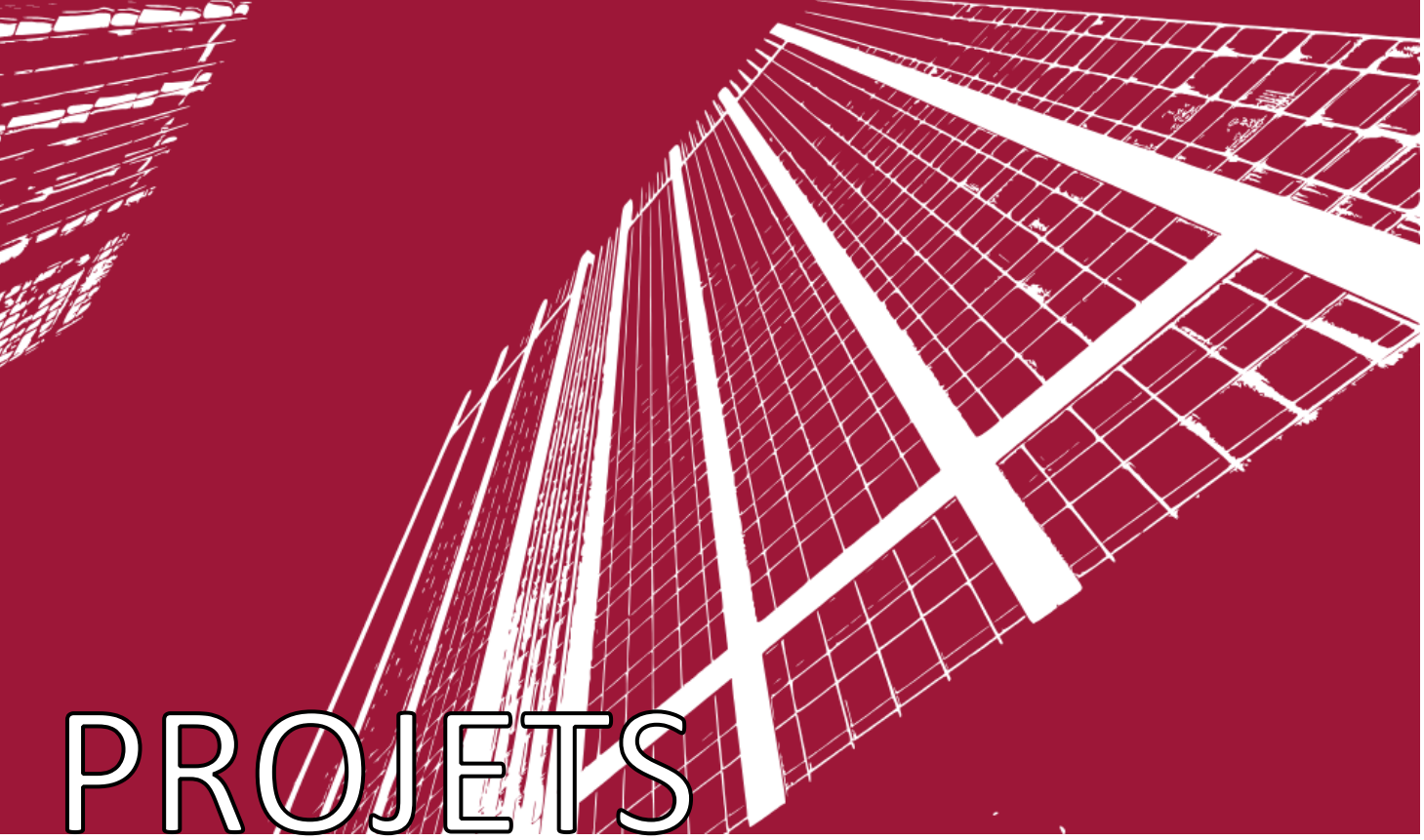

PROJETS

RÉCEMMENT CLÔTURÉS

CDJR

« Comprendre pour mieux agir » : recherche-action visant à améliorer la compréhension et la réponse à des formes de délinquance juvénile en réseau

Carrol Tange

Fin 2020 – 2025

Ce projet a pour point de départ le constat des limites de la gestion des risques associés aux parcours délinquants prolongés de certains mineurs. Ces mineurs sont souvent associés à une part importante de la délinquance lourde commise localement. Ce projet a dès lors pour objet de mieux comprendre le contexte spécifique de cette délinquance, et notamment l'influence potentielle de certains réseaux criminels sur ces parcours.

Le projet, en collaboration entre une zone de police bruxelloise et l'INCC, constitue une forme de laboratoire méthodologique, de fabrique collaborative de processus d'analyse et d'intervention mobilisant autrement les participants policiers, leurs compétences et leurs savoirs dans une perspective de co-construction par les partenaires de l'analyse d'un problème et de pistes de sa résolution.

Mots-clés : Délinquence juvénile – Savoirs policiers – Analyse de réseau

Partenaires : Zone de police bruxelloise
Financement : INCC
Délivrables : Rapport, article, présentations
En savoir plus : /

CRIME TRENDS BELGIUM

Dieter Burssens

01-01-2024 – 30-06-25

CRIME TRENDS est un projet de recherche de l'INCC dont l'objectif est de cartographier les tendances de la criminalité en Belgique sur la base des données disponibles provenant de sources officielles et de recherches pertinentes. Il est issu d'un projet antérieur dans lequel la baisse de la criminalité en Belgique a été cartographiée à l'aide de diverses sources (Burssens, 2023).

En premier lieu, le projet vise à mettre en place une structure qui permette la collecte et la conservation systématiques de données provenant de diverses sources. Il peut s'agir de données publiées dans le cadre de recherches antérieures ou par des organismes officiels, mais aussi de données brutes provenant de systèmes d'enregistrement existants ou d'autres projets de recherche.

Outre la collecte de données, le projet vise également à recueillir toutes les informations et métadonnées pertinentes relatives aux différentes sources. Celles-ci sont nécessaires pour évaluer la qualité, la validité et la fiabilité des données.

Le prochain rapport examine l'évolution de la criminalité pendant et après l'épidémie de coronavirus, tant au niveau international qu'en Belgique. Il examine également les hypothèses citées dans la littérature scientifique pour expliquer l'évolution de la criminalité pendant cette période.

Mots-clés : Statistiques de la criminalité – Chiffre noir

Partenaires : /
Financement : INCC
Délivrables : Rapport
En savoir plus : /

Différenciation des fonctions

Climat de vie et expérience de travail dans le cadre de la différenciation des fonctions (FUNDIF)

Eric Maes, Luc Robert, Elien Goossens, Elodie Schils

01-11-2023 – 31-12-25

Le projet 'Climat de vie et expérience de travail dans le cadre de la différenciation des fonctions' vise, à la lumière de la différenciation des tâches attribuées au personnel de surveillance (assistants de sécurité et accompagnateurs de détention) mise en œuvre dans les nouvelles prisons de Haren et de Termonde, à organiser une enquête auprès des détenus et du personnel. Cette enquête à grande échelle porte sur le climat de vie vécu par les détenus dans les prisons (enquête à deux moments différents) sur la base d'un instrument disponible, et sur l'expérience de travail du personnel pénitentiaire sur la base d'un instrument qui doit encore être développé/adapté (enquête à un moment ponctuel). L'enquête se déroulera dans les prisons de Haren et de Termonde et – à des fins de comparaison – dans quelques autres prisons comparables en termes d'infrastructure et de régime (sans différenciation des fonctions).

Outre une (meilleure) connaissance du climat de vie et de l'expérience de travail dans les prisons concernées et l'observation des liens éventuels entre le climat de vie et la différenciation des fonctions, le projet vise également à identifier les défis et à formuler des recommandations, ainsi qu'à informer et à sensibiliser les parties prenantes.

Mots-clés : Prison – Différentiation des fonctions – Climat de vie – Vécu professionnel

Partenaires : /
Financement : DG EPI
Délivrables : Rapport final, articles
En savoir plus : /

Exécution des peines

Exécution des peines d'emprisonnement jusqu'à trois ans

Eric Maes, Olivia Nederlandt (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles), Marie-Aude Beernaert (UCLouvain), Kristel Beyens (VUB), An-Sofie Vanhouche (VUB), Lars Breuls (VUB)

01-11-2023 – 2025

Les 1er septembre 2022 et 1er septembre 2023 les parties de la loi du 17 mai 2006 concernant l'exécution des peines privatives de liberté jusqu'à trois ans d'emprisonnement sont entrées en vigueur de manière progressive.

Dans ce cadre, le projet 'Exécution des peines d'emprisonnement jusqu'à trois ans' vise à étudier empiriquement : le profil des justiciables condamnés à ces courtes peines, le type de faits pour lequel ces courtes peines sont prononcées, et la manière dont ces courtes peines sont exécutées. Pour ce faire, sera menée, en fonction d'une grille d'analyse, une analyse des dossiers des juges de l'application des peines (Bruxelles, Liège, Mons, Anvers et Gand) concernant l'exécution des peines d'emprisonnement jusqu'à trois ans, dossiers ouverts entre le 1er septembre 2023 et le 1er septembre 2024.

Ces données sont contextualisées par des données récoltées auprès des juges en matière pénale (via un questionnaire en ligne), et des données chiffrées enregistrées sur l'application/exécution des peines jusqu'à trois ans.

Mots-clés : Peine de prison – Fixation de la peine – Application des peines – Juges de l'application des peines

Partenaires : UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, UCLouvain, VUB
Financement : INCC
Délivrables : Articles
En savoir plus : /

For2-BioB

Management and development of forensic biobanks at operational and policy levels in Belgium

Bertrand Renard, Séverine Steuve & Laurent Khöler (DO Criminalistique), Margaux Coquet, Tine Dorne (DO Criminalistique), Jean-Marc Hausman, Marie Morandini & Sarah Hugues (UCLouvain)

01-02-2023 – 01-08-25

Le projet For2-BioB a comme objectif premier l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des Banques Nationales de Données Génétiques en tant qu'outils de production de la vérité judiciaire, mais également d'assurer le respect des contraintes à la fois éthiques et légales dans un environnement marqué par des évolutions régulières et importantes.

Le premier volet « organisationnel » vise à optimaliser le recours aux banques de données ADN en matière pénale et aux technologies qui lui sont associées. Il conduira notamment à prendre en compte les pratiques des acteurs de terrain, les nouvelles technologies et leurs perspectives de développement, ainsi que les changements démographiques qui se traduisent par des évolutions sur le plan génétique.

Le second volet porte sur les questions éthiques et l'encadrement juridique. Il s'agit de proposer une série de scénarios destinés à nourrir la réflexion du législateur et des experts, en vue d'une réforme en profondeur des règles actuellement applicables.

Mots-clés : ADN – Gestion de banques de données – Biobanques – Evolution – Normalisation

Partenaires : UCLouvain
Financement : BELSPO
Délivrables : Rapports, conférence
En savoir plus : /

Internement

Eric Maes, Alexia Jonckheere, Sophie De Spiegeleir

01-01-2024 – 30-06-25

Le constat est partagé : malgré l'adoption de la loi du 5 mai 2014 relative à l'internement des personnes, le nombre d'internés est en augmentation (et en particulier le nombre de personnes internées en prison). Les différents acteurs concernés s'entendent sur une série d'hypothèses pouvant expliquer cette situation, comme l'absence d'une prise en charge adéquate des problèmes de santé mentale en population générale ou encore, l'augmentation des demandes d'expertises psychiatriques.

Certaines de ces hypothèses sont bien documentées ; d'autres ne le sont nullement ou (que trop) partiellement. La recherche menée par l'INCC, en partenariat avec d'autres centres de recherche, vise à inventorier les données existantes en les analysant de façon transversale et surtout, à identifier quelles sont les données manquantes pour pouvoir monitorer sur le long terme les facteurs influençant, à la hausse ou à la baisse, le nombre d'internés.

L'étude implique de commencer par une cartographie de toutes les étapes du processus d'internement (dès le moment où il est initié au niveau du parquet notamment), avec identification de tous les acteurs et les lieux/services concernés et des données - brutes ou secondaires - disponibles à leur niveau (bases de données, rapports d'activités, etc.), ainsi que des études scientifiques déjà menées ou en cours de réalisation.

Mots-clés : Internement – Santé mentale – Prison

Partenaires : KeFor (OPZC Rekem)
Financement : Cabinet Justice
Délivrables : Rapports
En savoir plus : /

Médiation VS HDP

Les dossiers de médiations « hors dépôt de plainte » en matière de violence sexuelle. Caractéristiques et enjeux.

Anne Lemonne

01-08-2023 – 2025

Cette recherche a pris cours suite au constat d'une augmentation importante, dans certains arrondissements judiciaires, de demandes de médiations auteurs-victimes dans le cadre de dossiers de violence sexuelle. Cette augmentation de ces dossiers, souvent « hors dépôt de plainte », peut être resituée dans un contexte caractérisé par le mouvement #METOO et post-Covid.

Dans le cadre de ce projet, des analyses en groupe sont menées, autour de dossiers concrets, avec des professionnel·le·s de la médiation qui prennent en charge ces types de dossiers. Dans ce cadre, les caractéristiques de ces dossiers sont décrites, et leurs enjeux, au regard de leur traitement par la justice pénale et par rapport à des organismes de justice restauratrice, analysés. Le savoir apporté par cette recherche, et en particulier celui ayant trait aux attentes et stratégies des victimes d'agressions sexuelles, permettra de compléter celui déjà accumulé dans d'autres projets de recherche portant sur la violence sexuelle et menés au sein de l'INCC (UN Menamais ; data CPVS ; CPVS Mineur·e·s).

Mots-clés : Médiation – Violence sexuelle – Hors dépôt de plainte – Justice restauratrice – Victimes

Partenaires : /
Financement : INCC & ASBL Médiante
Délivrables : Rapports
En savoir plus : /

Mineur·es – CPVS

Bertrand Renard, Anne Lemonne, Isabelle Ravier, Caroline De Man, Clio Lambrechts, Caroline Stappers

01-12-2024 – 31-12-25

En application de la Convention d'Istanbul de 2011 sur les violences faites aux femmes, la Belgique a déployé aujourd'hui 10 Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS). Depuis 2 ans, l'INCC est chargé de réaliser le monitoring de l'activité de l'ensemble des CPVS. Un des constats les plus frappants du rapport annuel 2022 souligne la part très importante des mineur.es au sein de la population prise en charge par les CPVS. Cette catégorie est en effet surreprésentée dans les CPVS de chaque arrondissement judiciaire et, dans certains d'entre eux, elle peut représenter jusqu'à 45% des victimes.

Sur cette base, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) a confié à l'INCC une recherche visant à préciser ce constat au niveau de la prise en charge des victimes mineures, à éclairer cette situation et à mettre en évidence les bonnes pratiques à l'égard de ces victimes. La recherche « Mineur.es-CPVS » affine le constat dressé sur le plan quantitatif en cherchant à le comprendre de manière qualitative.

Mots-clés : CPVS – Violence sexuelle – Mineur·es

Partenaires : /
Financement : L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)
Délivrables : Rapport
En savoir plus : /